

GENÈVE | ET LA SUISSE VOISINE

GENÈVE

Le projet de Cité de la musique refusé à une petite majorité

Le dimanche, les Genevois ont refusé le projet emblématique de la Cité de la musique dans le quartier des Nations à une petite majorité de 50,86 %. Le canton pourrait toutefois aller de l'avant malgré tout...

840 voix d'écart... La démocratie se joue parfois à peu de choses et c'est ce qui s'est passé dimanche pour la Cité de la musique. Sous cette dénomination, un vaste bâtiment en verre abritant une salle philharmonique de 1580 places, deux autres salles de concert, mais aussi des espaces de cours pour la Haute École de musique (HEM), dispersée façon puzzle dans tout Genève aujourd'hui. Techniquement, les électeurs de la ville de Genève ne votent pas directement sur le projet. Mais sur le Plan localisé de Quartier des Nations, le document d'urbanisme censé ouvrir la voie au nouvel écrin de 100 millions de francs, financé en large partie par la Fondation Hans Wilsdorf (Rexel).

Pour les vainqueurs du référendum, il s'agissait plutôt d'un cadeau empoisonné. Ils ont dénoncé les coûts associés : notamment l'abattage d'arbres et la destruction de la maison maître non classée située sur la parcelle appartenant à l'Onu. L'argument



Le projet de la Cité de la musique de Genève a été refusé à une toute petite majorité par les électeurs de la ville de Genève. Photo DR

d'un parc public, qui s'ajoutait à une médiathèque, n'aura donc pas suffi à convaincre les opposants. Le refus de la Cité de la musique a aussi été motivé par une sorte de lutte des classes entre acteurs de la culture genevoise, les plus alternatifs estimant que ce projet venait renforcer des musiques déjà largement subventionnées, au détriment d'autres genres de création.

Lutte des classes dans la culture

Le mouvement Solidarités a salué la défaite de la Cité de la musique, évoquant un « projet pharaon-

nique décidé entre riches, pour une élite, sans concertation avec l'ensemble des milieux musicaux », qui donnait assez le ton de la contestation. « Je regrette que ce score serré soit aussi le symptôme d'une culture qui a été divisée durant cette campagne électorale. Ces mois à venir seront cruciaux pour refonder une politique culturelle unie et forte. C'est ma volonté » a d'ailleurs réagi sur twitter le Conseiller d'État à la culture, Thierry Apothéloz. Le canton pourrait donc aller de l'avant dans ce dossier.

Le Conseil d'État va mener des consultations a

ainsi annoncé Thierry Apothéloz. La Ville de Genève, l'une des deux parties qui sera entendue avec l'Onu, a déjà dit son soutien aux démarches allant dans le sens d'une poursuite du projet. Il pourrait aussi y avoir des recours sur le scrutin lui-même. 7000 bulletins de vote par correspondance ont été laissés sur le trottoir pendant trois jours le week-end du 22 mai, dans un pataphysique entre La Poste et le service des votations de Genève ! Autant dire que le dossier de Cité de la musique n'est peut-être pas tout à fait clos, d'autant que pour le canton, il y a un enjeu qui va au-delà de ce projet.

Il y a cinq ans, les électeurs avaient déjà refusé le dossier proposé par Jean Nouvel pour réhabiliter le Musée d'art et d'histoire, qui était là aussi largement aidé par des mécènes privés. Ce qui se joue à la Cité de la musique est donc aussi la capacité de Genève à proposer des lieux qui portent une ambition de métropole internationale, estiment ses partisans. Les débats devraient reprendre bon train dans les semaines qui viennent entre deux visions, celle d'une cité qui doit assumer et soutenir son développement, ou au contraire l'encadrer et le freiner...

Sébastien COLSON